



DEL- 2023 -0015

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 13  
Votants : 16**

**OBJET :**

**DÉCLARATION DE  
BIENS SOUMIS AU  
DROIT DE  
PRÉEMPTION**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le 30 Mars  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,  
Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2023

**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme PASQUEREAU C.,

**POUVOIRS** : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.  
Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.  
Mme PAQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme BARON B.

**SECRETAIRE** : Mme LAMBERT B.  
-----

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 16 février 2023 :

- E2085      23 rue de l'école      979 m2

Appartenant à M Ghislain GREGOIRE (demandé par Maître JUGAN – Montfaucon-Montigné – SEVREMOINE) Parcelle située en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 21 mars 2023 :

- C804      10 route de la Tranchais      639 m2

Appartenant à M Nicolas VILOTEAU et Mme Annaëlle COUET (demandé par Maître AUDRAIN - VERTOU) Parcelle située en zone Ubz

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST  
Le - 3 AVR. 2023

**Certifié exécutoire par le Maire**  
Publié ou notifié le : - 4 AVR. 2023

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

**LE MAIRE,**  
**Pascal EVIN**

